

LES BIBLIOTHEQUES

Avec la rentrée scolaire, les animations ne manquent pas au sein des bibliothèques communales...

EXPOSITION DE TABLEAUX

DU 26 AOUT AU 30 OCTOBRE 2019

BIBLIOTHEQUE OULMES



Présentée par

ATELIERS DECOUVERTE PASTEL SEC

Adulte : le 11 octobre à 20h
Enfant : le mercredi 23 octobre à 14h30
Renseignements auprès des responsables de la bibliothèque aux heures d'ouvertures.

Commune de RIVES-D'AUTISE
Nieuil-sur-l'Autise & Oulmes



L'ANIMATION « BEBES LECTEURS »

Aura lieu les jeudis
26 Septembre 2019
31 Octobre 2019
28 Novembre 2019
19 Décembre 2019

Nous vous donnons rendez-vous à la Bibliothèque
A 10 h 30

PORTES OUVERTES

Bibliothèque municipale Nieuil sur l'Autise

Samedi 5 octobre 2019

L'équipe des bénévoles vous accueille de 10 h à 17 h

Venez nombreux !

Pour les enfants
Lecture de contes
à 11 h, 14 h 30 et 16 h

Présentation des nouveautés
Vente de livres
Verre de l'amitié

La Bibliothèque Départementale de Vendée réalise actuellement une enquête pour connaître vos avis et vos souhaits concernant l'offre bibliothécaire sur la commune que vous soyez adhérent ou non. Pour y répondre, rendez-vous sur le lien suivant : <https://framaforms.org/la-bibliotheque-pas-pour-moi-1556013629>

DATES A RETENIR

OCTOBRE 2019			
Jeudi	3	Tarot-Belote Amicale des retraités	Nieuil/Autise
Samedi	12	Bourse aux jouets OGEC St Ambroise	Nieuil/Autise
Dimanche	13		
Vendredi	18	Retour fête de La Meunerie Les Gueurnivelles	Nieuil/Autise
Samedi	19	Trophée jeunes talents AMVPN	
Mercredi	30	Animation Jeux Gonflables Parents d'élèves Rives-d'Autise et Bouillé-Courdaut	Oulmes
Jeudi	31		
NOVEMBRE 2019			
Dimanche	3	Course d'orientation Amicale Laïque Rives-d'Autise	Nieuil/Autise
Lundi	11	Cérémonie du 11 Novembre	
Samedi	16	Atelier huiles essentielles Bibliothèque	Oulmes
Samedi	16	Assemblée Générale ALOBC	Oulmes
Jeudi		Repas des aînés	
DÉCEMBRE 2019			
Dimanche	1	Repas de Noël OGEC St Ambroise	Oulmes
Mercredi	11	Spectacle de Noël AMVPN	Nieuil/Autise
Jeudi	12	Repas de Noël Age d'or	Oulmes
Samedi	14 ou 20	Arbre de Noël Amicale Laïque Rives-d'Autise	Nieuil/Autise
Jeudi	19	Bûche de Noël Amicale des retraités	Nieuil/Autise
Samedi	28	Tournoi Foot en salle FCNMA	Oulmes
Dimanche	29	Concours de belote FCNMA	Maillezaïs

Maison de la Meunerie

VOUS ACCUEILLE JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2019 ! PUIS REOUVERTURE LE 22 MARS 2020

RAND'LYE 2019 "en-avant deux à vélo"

Dimanche 29 sept. 2019 9h - 17h00

D'Aziré à Aziré 33 km ponctués d'épreuves

18 €

Infos et inscriptions par équipe au 02 51 51 57 06

SPECTACLE pour les petits (de 1 à 6 ans) / gratuit

Salle des fêtes / Nieuil sur l'Autise

Mercredi 25 septembre à 10h45

La météo des émotions

Par la Cie La roue qui tourne

Durée 30 min

« Vivons chaque émotion en couleur et en chanson... »

Renseignements 06 19 36 32 29 Spectacle organisé par l'AMVPN

Dimanche 3 novembre 2019

à 10h00

Course d'orientation L'AUTISIENNE

Venez découvrir les endroits inattendus au départ de Nieuil sur l'Autise avec 3 parcours

Départ prévu entre 08h et 08h30.

Plus d'infos sur le site de la commune de Nieuil-sur-l'Autise

Région de la Loire et l'île d'Aziré sur notre page Facebook - Amicale Laïque de Nieuil sur l'Autise - 02 51 52 40 59 - www.nieuil-sur-l-autise.fr

Organisée par l'Amicale de l'Aziré de Nieuil-sur-l'Autise. Cette manifestation est destinée à tous les habitants de la commune de Nieuil-sur-l'Autise.

CANTABILE Opus 85 Fontenay-le-Comte

Ola Gjeilo

Sunrise Mass

Direction - Sveinora Auchenreau

Participation du Chœur de l'Aurais

Ensemble instrumental à cordes SPICA

Fontenay-le-Comte Dimanche 10 Novembre 16 H

Nieuil sur l'Autise Lundi 11 Novembre 16 H

Église St Jean Église St Vincent-Abbaye

Entrée : 12 € - Gratuit -18 ans

Billetterie sur place

Reservations en vente office du tourisme Pays Fontenay-Vendée 02 51 69 44 99

Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieuil-sur-l'Autise et Oulmes



FLASH D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2019

N° 3

Mairie principale de Nieuil-sur-l'Autise
3 rue Aliénor d'Aquitaine
Tél : 02.51.52.40.12
mairie@rives-autise.fr

Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30

Mairie annexe d'Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.52.40.59
accueil-oulmes@rives-autise.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30

Agence postale de Nieuil-sur-l'Autise
3 place du Forail
Tél : 02.51.52.19.35
Du lundi au vendredi de 14h00 à 16h15
Samedi de 9h00 à 12h00

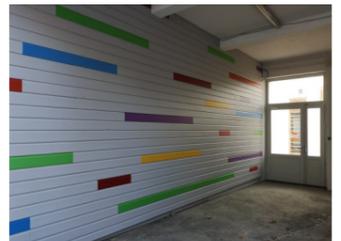
Agence postale d'Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.00.36.40
Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h15 à 12h00

Permanence des élus Michel BOSSARD, Maire
Sur rendez-vous
Tél : 02.51.52.40.12

Le maire délégué et les adjoints
Lors de leurs permanences ou sur rendez-vous
Renseignements en mairie

ECOLE ET PERISCOLAIRE

C'est la rentrée !
Les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école avec une nouvelle organisation et répartition des classes pour l'école publique, nouvelle décoration et aménagement à l'école d'Oulmes.



Les parents d'élèves sont venus visiter les locaux lors des portes ouvertes organisées le 31 août : deux classes pour accueillir les CE1 et les CM et de nouveaux sanitaires pour répondre aux normes d'accueil des personnes handicapées. Le changement des ouvertures est prévu durant les prochaines vacances scolaires.

Les enfants qui fréquentent les écoles de la commune sont répartis de la façon suivante :

Effectifs	ECOLE PUBLIQUE DE RIVES-D'AUTISE		ECOLE PRIVEE SAINT AMBROISE
	Site école Camille Vignot	Site école Oulmes	
PS	21		8
MS	11		7
GS	19		13
CP	14		11
CE1	22		11
CE2		11	14
CM1		13	10
CM2		19	12
TOTAL	130		86

Le transport pour les écoles est assuré par les transports SOVETOURS, et organisé par la Région. La navette entre les deux sites de l'école publique est assurée par le même transporteur et est totalement pris en charge par la commune.

Les garderies accueillent les enfants à partir de 7h30 le matin, et referment leurs portes à 19h. Pour tout renseignement ou en cas d'absence d'enfant, merci de contacter Mme Sandrine SEVETTE au 02 51 52 40 59 ou periscolaire@rives-autise.fr

NOUVEAU LOGO

La commune Rives-D'Autise se dote d'un nouveau logo. Réalisé par Lilian LARIGNON, vous le retrouverez sur l'ensemble des documents municipaux.



TRAVAUX DE VOIRIE

Place André Faucher :

Du 2 au 6 septembre 2019, le stationnement sur la place d'Oulmes était interdit pour une bonne cause ! Cet espace a été entièrement recouvert d'un « enrobé ». Le marquage au sol est à terminer pour délimiter les différents espaces de cette place. Les containers verres et papiers restent à votre disposition devant l'atelier communal rue des Maléons.



Le programme de voirie se poursuit sur la commune avec la réalisation des travaux pour les voies suivantes :

- Rue des champs chapeliers
- Chemin Rural 13 de Sauvéré à Beauvais
- Rue de l'ermitage
- Chemin Rural Bretet
- Voie Communale 3 de Nieul à Oulmes
- Chemin Rural Chemin vert, en partie
- Voie Communale 7 chemin de la prairie, en partie
- Chemin Rural Marteleys
- Rue des Maléons



Depuis le mois de septembre, le nom de la commune Rives-d'Autise apparait sur certains panneaux d'entrée d'agglomération, tout en conservant les noms des deux communes déléguées.



LOTISSEMENT LES ECLUZIS

Un nouvel élan pour les parcelles restantes à pourvoir...

Le conseil municipal souhaite que le lotissement des Ecluzis compte de nouveaux propriétaires. Dans ce sens, un permis modificatif a donc été enregistré avec un règlement allégé, excluant notamment l'obligation de mitoyenneté des maisons.

En complément, lors de la séance du conseil municipal du 2 Septembre 2019, le prix de vente a été révisé et fixé à 36 € TTC le m². Idéalement situé au centre bourg, entre les bassins d'emploi de Fontenay le comte et Niort, les Ecluzis offrent une belle opportunité d'installation.

Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter la mairie au 02.51.52.40.59 ou 02.51.52.40.12 ainsi que par mail à sga@rives-autise.fr

MEDECIN

Période	Nom de l'assistant
Du 30/09 au 18/10/2019	Mme Julie THIEBAUT
Du 21/10 au 31/10/2019	M. Olivier TAMBOURAN
Du 1/11 au 15/11/2019	Mme Caroline PEYRAUD
Du 18/11/2019 au 30/04/2020	M. Maxime FLOQUET

Depuis un an, des assistants du Docteur Coirier se relaient place du forail pour assurer le suivi médical que chacun d'entre nous est en droit d'attendre sur la commune. Vous trouverez dans le tableau suivant les permanences assurées par ces assistants. Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que dès sa titularisation, le docteur FLOQUET a prévu de s'installer à Rives-d'Autise à partir du mois de mai.

REGLES DE CIVILITE

Circulation routière

De plus en plus, les élus de la commune sont interpellés vis-à-vis des incivilités que les habitants constatent tous les jours sur les routes et les rues de notre commune. Ces « manquements aux règles établies » peuvent être simplement dérangeants, mais aussi très dangereux.

Il est bon de rappeler que malgré les actions mises en place (modifications des sens de circulation, mise en place de ralentisseurs, marquages au sol, création de stop) rien n'y fait, le comportement des automobilistes ne change pas. Les ralentisseurs sont franchis à pleine vitesse, les stops sont grillés, les zones à 30 ne sont pas respectées, les stationnements sauvages se font en dehors de tout bon sens et créent des zones très dangereuses, les sorties d'école relèvent du parcours d'obstacles, etc.....

La rentrée scolaire est faite, et nous sommes arrivés à un point où les parents sont peu rassurés de laisser aller leurs enfants à pied ou à vélo à l'école.

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à respecter des règles de base qui permettent de bien vivre dans notre commune au jour le jour. Nous comptons sur vous pour que Rives-d'Autise reste une commune où il fait bon vivre et où chacun se sente respecté.

Nuisances sonores

Il est également rappelé que l'utilisation des engins à moteur tel que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, ... est tolérée de 8h00 à 20h00 les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi ainsi que de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.



CONCOURS NOËL EN SAPINS - 2ème EDITION

La commune Rives-d'Autise lance la deuxième édition du concours Noël en sapins sur le thème « Les lumières de Noël », ouvert aux associations et espaces périscolaires.

Pour connaître le règlement du concours et vous inscrire, contactez le secrétariat de la mairie ou télécharger le bulletin d'inscription sur les sites internet de la commune. **Clôture des inscriptions le 2 décembre 2019**



INFORMATIONS PRATIQUES - Recensement Citoyen

OBLIGATOIRE : Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou auprès de la mairie de la commune où il a élu domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Le jeune doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit son anniversaire. Il doit se munir des documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et du livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Il n'est pas délivré de duplicata.**

